

Communiqué de presse

Bourg-en-Bresse, le 27/10/2022

Ateliers gratuits : Comment renégocier votre contrat d'approvisionnement en énergie ?

6 ateliers déployés sur tout le département du 7 novembre au 2 décembre 2022.

Dans le contexte actuel d'incertitude sur la fourniture d'énergie et la flambée des cours de l'électricité et du gaz, la CCI de l'Ain organise du 7 novembre au 2 décembre 2022 une série de 6 ateliers, déployée sur tout le département, afin de permettre aux entreprises d'apprendre à négocier dans les meilleures conditions avec un fournisseur (électricité, gaz, carburant...).

Ces 6 ateliers techniques s'adressent à l'ensemble des entreprises de l'Ain, de toutes tailles et de tous secteurs d'activité (industrie, commerce et services). Chefs d'entreprise, cadres dirigeants et collaborateurs techniques sont invités afin d'en savoir plus sur le marché de l'énergie.

Les thèmes abordés seront : Le détail des coûts de l'énergie, la définition du profil de consommation, l'évaluation du taux d'optimisation de la facture, les critères de choix du fournisseur, la négociation du contrat, les éléments de méthode et les outils pour faire jouer la concurrence, les démarches à entreprendre. Un volet sur les achats groupés d'énergie sera également au programme.

Ces ateliers gratuits se tiendront :

- **Ambérieu en Bugey** : Mercredi 9 novembre 2022 de 15h à 18h30
- **Bourg en Bresse** : Jeudi 10 novembre 2022 de 8h30 à 12h
- **Oyonnax** : Jeudi 17 novembre 2022 de 8h30 à 12h
- **Montluel** : Mardi 22 novembre 2022 de 8h30 à 12h
- **Virignin** : Jeudi 01 décembre 2022 de 8h30 à 12h
- **Saint Genis Pouilly** : Vendredi 02 décembre 2022 de 8h30 à 12h

Les inscriptions à ces ateliers ainsi que l'ensemble des informations sont à retrouver sur [le site internet de la CCI de l'Ain](#).

Contact presse : Johan Lévêque – T. 06 25 71 88 14 – communication@ain.cci.fr

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain, en tant qu'établissement public, est gérée par des chefs d'entreprises élus par leurs pairs. Elle représente les intérêts économiques du département depuis 1900. Elle informe et mène des actions pour ses 33 000 ressortissants industries, commerces ou prestataires de service. Chaque année, les chefs d'entreprise élus assurent près de 500 missions de représentations auprès de 300 organismes et participent à plus d'une centaine de réunions internes. Quant aux services, ils gèrent près de 37 500 contacts et plus de 15 000 formalités ; assurent 2 000 rendez-vous en entreprise ; organisent plus de 200 manifestations, ateliers, conférences... suivis par plus de 3 000 participants sur l'ensemble du territoire.

